

économie  
société  
économie  
environnement  
société  
économie  
environnement  
société  
économie  
environnement  
société  
économie  
environnement  
société  
économie  
environnement  
société  
économie



RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-  
POINTE-AUX-TREMBLES

# Le plan local de développement durable 2013 | 2015

Révision  
2015

ENSEMBLE POUR UNE MÉTROPOLE DURABLE



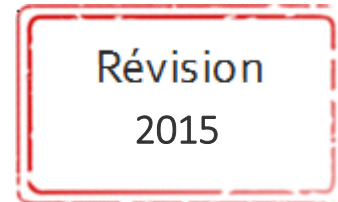


Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Au printemps 2013, l'arrondissement présentait son premier Plan local de développement durable 2013-2015, qui guide et encadre nos modes de fonctionnement et nos réalisations sur le territoire. À partir des six orientations énoncées dans ce plan, de nombreuses actions concrètes ont vu le jour.



En 2014, ce sont 44 actions qui ont été réalisées dont notamment une contribution financière de 1,7 M \$ remise aux 17 organismes partenaires de l'arrondissement. Il y a aussi eu la plantation de 545 arbres, la première accréditation de la scène écoresponsable de la maison de la culture de PAT, le réaménagement de la piscine Alexis-Carrel ainsi que des consultations publiques pour le projet de réaménagement de la rue Sherbrooke et de la revitalisation du boulevard Gouin.



Ce plan révisé présente aussi la planification des actions 2015, qui ont été modulées selon les disponibilités financières et les arrimages avec les intervenants externes en 2014.

Nos équipes sont toujours aussi déterminées à poursuivre leur mission, soit de vous offrir un environnement de qualité et de faire en sorte que le cadre de vie exceptionnel de l'arrondissement soit un héritage pour les générations futures. Et ce, tant au niveau économique, environnemental, social ou culturel.

Nous entamons aujourd'hui le dernier droit dans la réalisation du Plan local de développement durable 2013-2015. Nos équipes, plus que jamais, déploieront tous leurs efforts pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, et ainsi faire de ce premier plan une réussite!

Bonne lecture!

La mairesse de l'arrondissement

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Chantal Rouleau'. The signature is fluid and cursive.

Chantal Rouleau  
7380, boulevard Maurice-Duplessis  
514 868-4050



## Participation citoyenne

Une présentation publique a eu lieu le 21 mars 2013 et cette rencontre avec les citoyens et les organismes de la communauté a permis de confirmer les actions du plan original et d'enrichir cette révision 2015. Les propositions d'améliorations et les commentaires logés ont été entendus et l'arrondissement poursuit et poursuivra son travail en considérant les besoins de ses citoyens.

### Faire ma part au quotidien

Les actions concrètes incluses dans le *Plan local de développement durable 2013-2015* de l'arrondissement visent l'atteinte des neuf objectifs déterminés de concert avec les partenaires. Ces actions s'adressent principalement à l'administration municipale et aux partenaires engagés.

Cependant, au quotidien, nous pouvons tous poser des gestes ou modifier des comportements qui aideront à atteindre ces objectifs.

### Passez à l'action

Par exemple, pour l'objectif de

#### Réduire les gaz à effets de serre afin d'améliorer la qualité de l'air

- Plutôt que l'automobile, utilisez vos jambes, votre vélo ou prenez les transports en commun.
- Si vous avez besoin d'un véhicule, choisissez-en un qui soit écoénergétique en vérifiant la cote de consommation de carburant avant d'en faire l'achat.
- Adoptez un style de conduite écologique : évitez la marche au ralenti, n'utilisez pas de démarreur à distance, faites entretenir votre véhicule régulièrement, assurez-vous que vos pneus soient gonflés à la pression adéquate.
- Améliorez l'isolation et l'efficacité énergétique de votre résidence.
- Remplacer les systèmes de chauffage polluants ou à faible rendement énergétique.
- Abaissez la température d'un ou deux degrés la nuit en hiver.
- Ne brûlez ni ordures, ni plastique, ni bois peint ou traité, car ceux-ci libèrent des produits toxiques.
- Remplacez votre foyer ou votre poêle à bois conventionnel par un appareil à gaz ou à granules.

### **Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels**

- Participez aux activités culturelles et sportives.
- Respectez les horaires des collectes des déchets domestiques, matières recyclables, résidus alimentaires. Respectez la prise de rendez-vous pour la récupération des objets volumineux.
- Participez aux assemblées publiques et aux consultations publiques.
- Participez aux actions de verdissement et de lutte aux îlots de chaleur (plantation, aménagement de ruelles, de murs et de stationnements verts).
- Favorisez les produits et commerces de votre quartier.

### **Pratiquer une gestion responsable des ressources**

- Dépistez, réparez et entretenez de manière préventive la tuyauterie et les équipements fissurés.
- Prenez une douche plutôt qu'un bain
- Installez un pommeau de douche à débit réduit.
- Installez un bac de récupération des eaux de pluie et favorisez un arrosage plus écologique.
- Respectez les plages horaires d'arrosage automatique.
- Utilisez des sacs réutilisables lors de vos emplettes.
- Suspendez les vêtements dehors plutôt que d'utiliser la sècheuse.
- Évitez les bouteilles d'eau à usage unique, buvez l'eau du robinet.
- Coupez la pelouse à 8 cm du sol et entourez vos plantations de paillis pour aider à retenir l'humidité.
- Si vous devez absolument imprimer, faites-le recto verso.
- Privilégiez les produits réutilisables et évitez le plastique no 6 et la styromousse.
- Remplacez les ampoules incandescences par des fluorescentes compactes qui consomment 4 fois moins d'énergie.
- Éteignez les lumières et les appareils électriques lorsque vous ne les utilisez pas.

### **En récupérant nos matières résiduelles**

- Acheminez vos résidus de construction, de rénovation ou de démolition vers les écocentres.
- Faites du compostage.
- Participez à la collecte sélective et aux collectes de résidus verts.
- Incitez votre employeur à adhérer à un des trois niveaux du programme de reconnaissance ICI ON RECYCLE! de RECYC-QUÉBEC.

Pour la liste complète des gestes à poser : visitez le [ville.montreal.qc.ca/developpementdurable](http://ville.montreal.qc.ca/developpementdurable)

Aussi, apprenez à consommer autrement en visitant le [ville.montreal.qc.ca/consommezautrement](http://ville.montreal.qc.ca/consommezautrement)

# Nos réalisations

En 2014, les équipes de travail de l'arrondissement ont réalisé **44** actions à teneur de développement durable et ce sont **18** actions qui verront leurs réalisations prochaines par l'achèvement des travaux en cours.

En plus de ces actions, ce sont **21** gestes qui ont aussi été posés pour améliorer nos modes de fonctionnement qui favorisent, intègrent, encadrent, soutiennent, contribuent, consolident et développent les notions de développement durable au sein de l'organisation, mais aussi dans les relations avec nos partenaires.

## 2014

	Actions réalisées	Travaux en cours (en plus de tous ceux qui s'amorcent en 2015)	Gestes posés pour améliorer de façon continue nos modes de fonctionnement
AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE	2	5	5
ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS	16	3	4
PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES	4	1	1
AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS, DES ESPACES VERTS ET DE L'ACCÈS AUX RIVES		1	
ÊTRE SOLIDAIRE, ÉQUITABLE ET ASSURER LA RELÈVE	8		1
CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 21 DE LA CULTURE DU QUÉBEC	14	8	11

Inauguration de la place du Village-de-la-Pointe-aux-Trembles.

Participer à la mise sur pied d'un service de **taxi collectif** if permettant de rejoindre les gares du train de l'est.

29 établissements certifiés **Qualité famille**.

Contribution financière de près de **1,7 M \$** remise aux **17 organismes partenaires**.  
Un soutien immobilier d'une valeur de près de 3,8 M \$ effectué par le biais de **prêt d'installations municipales** à 75 organismes.

Mise en place des **navettes fluviales** Varennes-PAT-Repentigny (225 départs).

Inauguration de deux **pistes de danse** semi-couvertes extérieures aux parcs Saint-Jean-Baptiste et Dollard-Morin.

Installation de **supports à vélos** au centre aquatique de RDP, à la piscine Alexis-Carrel et dans les parcs Ernest-Rochelleau, Armand-Bombardier, Germaine-Casabonnet, Pierre-Payet.

Réaménagement de la **piscine Alexis-Carrel**.

Plantation de **545 arbres**.

Plus de 150 tonnes de **résidus alimentaires récupérées** grâce à plus de 5000 contenants distribués aux citoyens.

Premier **plan d'action Québec en forme** pour RDP.

Amélioration complète de la **signalisation extérieure des installations** municipales.

Consultations publiques pour le projet de **réaménagement de la rue Sherbrooke** et de la **revitalisation du boulevard Gouin**.

Première accréditation de la **scène éco-responsable** de la maison de la culture de PAT.

Réalisation du premier tronçon du boulevard **Saint-Jean-Baptiste** entre les rues René-Lévesque et Forsyth comportant une voie cyclable, des espaces de verdissement et l'élargissement des trottoirs.



# Table des matières

Introduction.....	1
Démarche d'élaboration .....	1
Profil de l'arrondissement .....	2
Le développement durable .....	2
Culture et développement durable.....	3
Plan local de développement durable 2013-2015.....	4
<b>AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE .....</b>	<b>6</b>
Réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990 .....	6
<b>ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS.....</b>	<b>8</b>
Réduire de 25 % le solde migratoire entre Montréal et la banlieue d'ici 2012, en s'adressant principalement aux Montréalais de 25 à 44 ans qui quittent la ville chaque année .....	8
<b>PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES .....</b>	<b>12</b>
Réduire de 15 % la production d'eau potable d'ici 2015 par rapport à l'an 2000 .....	12
Améliorer la qualité des eaux de ruissellement qui se déversent dans les cours d'eau .....	13
Récupérer 80 % des matières recyclables et organiques, des RDD, des résidus de CRD et des encombrants d'ici 2019, comme le stipule le plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal .....	14
<b>AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS, DES ESPACES VERTS ET DE L'ACCÈS AUX RIVES .....</b>	<b>17</b>
Améliorer les infrastructures vertes et bleues à Montréal en faisant passer la canopée de 20 à 25 % d'ici 2025 par rapport à 2012 .....	17
<b>ÊTRE SOLIDAIRE, ÉQUITABLE ET ASSURER LA RELÈVE.....</b>	<b>18</b>
Améliorer la cohésion sociale et favoriser l'engagement citoyen .....	18
<b>CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 21 DE LA CULTURE DU QUÉBEC.....</b>	<b>20</b>
Assurer l'action culturelle dans une perspective de durabilité .....	20
Assurer une plus grande présence de la culture dans les projets de développement de l'arrondissement .....	24
Bonifier la vie culturelle de proximité .....	27

Depuis l'adoption au mois de décembre 2012 du Plan local de développement durable 2013-2015, l'arrondissement démontre son engagement par la réalisation de plusieurs des actions planifiées.

À ce **plan révisé pour l'année 2015** de nouvelles actions ont pu être ajoutées en réponse aux besoins des citoyens, des priorités corporatives et de l'arrimage avec la capacité de réalisation des différentes unités tant locales que centrales. Ainsi, on y trouvera l'ajout de

- l'optimisation de l'épandage de sel (16),
- de nouvelles installations qui offriront un parcours sans obstacle par la mise en œuvre du Plan d'action sur l'accessibilité universelle (20),
- la revitalisation du boulevard Gouin (26),
- de nouveaux parcs qui seront réaménagés (40),
- l'aménagement d'une piste de BMX de calibre régional (41) et d'un terrain de dek hockey (42),
- la récupération des résidus alimentaires (53),
- la poursuite de la réalisation de la plage de l'est (55),
- la création de pôles d'activités écologiques et récréatifs le long des rives (56, 57).

À la lecture de ce plan révisé, vous découvrirez les réalisations de 2014 ainsi que la planification pour la dernière année du Plan local de développement durable 2013-2015 de l'arrondissement.

# Introduction

Le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 mobilise la Ville de Montréal, des partenaires et les administrations locales autour d'orientations, d'objectifs et d'actions particulières. Ce sont plus de 180 organisations de tous horizons de la société montréalaise qui y ont collaboré.

La Ville s'engage à réaliser l'ensemble des actions prévues au Plan 2010-2015 alors que les arrondissements sont sollicités par un engagement local à participer à l'atteinte de ces objectifs par les actions qu'ils souhaitent mettre de l'avant. Le but est d'assurer un développement optimal, harmonieux et durable du territoire en agissant dans le cadre du Plan de développement durable de Montréal, dont les principes directeurs sont :

- Une collectivité au cœur du développement durable
- Une meilleure qualité de vie
- Une protection accrue de l'environnement
- Une croissance économique durable

Cet appel est conforme aux actions déjà entreprises et aux valeurs des dirigeants de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. En effet, l'arrondissement entend faire du développement durable l'assise sur laquelle doit se construire l'arrondissement tout comme la métropole : une ville et des arrondissements dynamiques, équitables et écologiques avec des indicateurs de performance environnementale rigoureux.

## Démarche d'élaboration

Une *présentation publique* a eu lieu le 21 mars 2013 et cette rencontre avec les citoyens et les organismes de la communauté a permis de confirmer les actions du plan original et d'*enrichir* le plan original par une révision annuelle. Ce document permet de mieux présenter les orientations et choix des directions dans l'appui au plan corporatif, mais aussi dans la relance d'initiatives locales et de réponse aux besoins des citoyens.

Pour plusieurs, ces actions proviennent essentiellement des démarches de planification tenues par chaque direction, dont plusieurs ont fait l'objet de consultations afin de permettre un meilleur arrimage entre les besoins des citoyens et la capacité de réalisation de l'arrondissement.

En guise de rappel, la Ville de Montréal a encadré de nombreuses consultations et plusieurs exercices de concertation qui ont permis de lancer les orientations et objectifs à atteindre pour la métropole. L'arrondissement a poursuivi la démarche de concertation auprès de ses directions par un travail d'assemblage et de cohérence afin de regrouper dans un plan commun les actions choisies qui favoriseront l'atteinte des objectifs corporatifs en développement durable.

## Profil de l'arrondissement

Situé à l'extrémité est de l'île de Montréal et délimité, notamment, par la rivière des Prairies au nord et le fleuve Saint-Laurent au sud, l'arrondissement d'une superficie de 42,3 km<sup>2</sup> en fait le deuxième plus grand de l'île. La population de 106 437 habitants recensée en 2011 continue de s'accroître favorisée par l'attrait que l'arrondissement connaît auprès des jeunes familles. De plus, l'arrondissement détient un excellent potentiel de développement résidentiel, commercial tout autant qu'industriel à travers ses six parcs industriels et une zone industrielle. Entre 2001 et 2010, il s'est enrichi de 6 035 nouveaux emplois.

L'historique d'un siècle de pétrochimie ne peut être dissocié de l'arrondissement. La conjoncture mondiale difficile a favorisé la fermeture d'industries pétrochimiques et chimiques et celles restantes sont assujetties à la réglementation qui les oblige à réduire de 90 % leurs émissions de substances organiques<sup>1</sup>. La plupart d'entre elles s'y sont conformées. De plus, l'approche de développement durable de plus en plus établie dans nos mœurs favorisera une « écologie industrielle » pour les futurs employeurs tout autant que dans l'accompagnement et le soutien prodigués par l'arrondissement aux intervenants du secteur économique de notre territoire.

L'arrondissement se démarque avec ses 128 parcs et espaces verts en plus de deux parcs régionaux d'importance, le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies et le parc-nature du Ruisseau-De Montigny. Ces deux *poumons verts* offrent à ses résidents et aux visiteurs une variété d'activités récréotouristiques dans un cadre enchanteur où faune et flore se côtoient admirablement.

On y retrouve aussi des attraits culturels, dont un ensemble de bâtiments patrimoniaux et des maisons de la culture. De plus, l'arrondissement abrite la station d'épuration Jean-R. Marcotte, un éco-quartier et un éco-centre.



Photo : Réjean Ménard

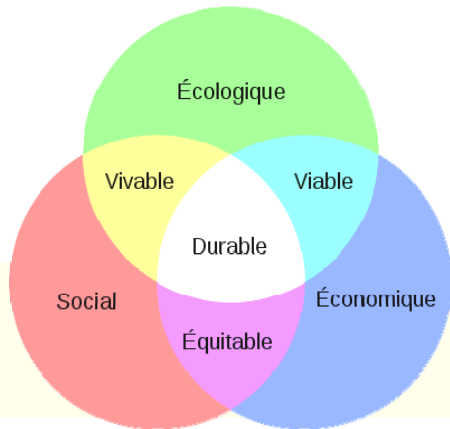
## Le développement durable

Le développement durable est un concept reconnu à l'échelle internationale. La Ville de Montréal souscrit à la définition issue du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Commission Brundtland) intitulé « Notre avenir à tous » (1989). Le développement durable y est défini comme :

*« ... un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion :*

- *le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et*
- *l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »*

<sup>1</sup> Source : site Internet [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=7237,74837769&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7237,74837769&_dad=portal&_schema=PORTAL)



Le développement durable suppose selon ses trois piliers, un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable tout en reposant sur une nouvelle forme de gouvernance qui encourage la mobilisation et la participation de tous les acteurs de la société au processus de décision. .

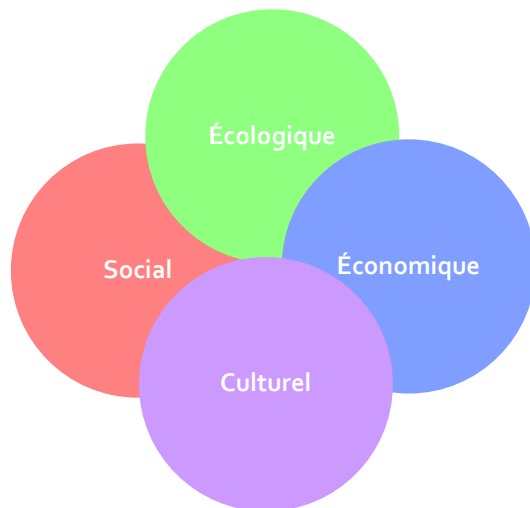
Schéma présenté et diffusé par A. Villain (Géologue), en 1993, lors d'une réunion sur le développement durable à la communauté urbaine de Lille, l'idée originale semble venir d'un bureau d'étude nommé Re-source

## Culture et développement durable

La mouvance mondiale des dernières années associe de plus en plus la culture au concept de développement durable. S'inscrivant dans ce mouvement, l'Agenda 21 de la culture promu par l'organisation Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) a revendiqué notamment l'intégration de la culture à titre de quatrième pilier du développement durable, afin qu'il agisse parallèlement aux piliers social, environnemental et économique.

Membre du CGLU, Montréal a été l'une des premières villes à entériner l'Agenda 21 de la culture en juin 2005 alors que le gouvernement du Québec a déposé un Agenda 21 de la culture en 2011. Pionnière de la reconnaissance de l'importance de la culture dans le développement des villes, Montréal souhaite poursuivre sur cette lancée en incluant la culture dans sa stratégie de développement durable. Montréal abonde ainsi dans la ligne de pensée de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, qui qualifie la diversité culturelle de « patrimoine de l'humanité », en affirmant qu'elle doit être reconnue et affirmée au bénéfice des générations présentes et futures.

L'arrondissement a souscrit à cet Agenda 21 de la culture en mars 2012 et il entend soutenir sa démarche en intégrant ce quatrième pilier au modèle du développement durable.



# Plan local de développement durable 2013-2015

Vous trouverez aux pages suivantes quelques *réalisations*, l'intégration possible du développement durable dans les pratiques de l'arrondissement par une *approche* portée en continu au cours des années, puis les *actions* du plan local classées selon les orientations et objectifs du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015.

L'ensemble des actions suivantes prendra leur essor dans l'intégration de leur réalisation au sein de nos modes de fonctionnement, de nos habitudes administratives et de nos réflexes citoyens. Cette maîtrise s'opérera par la reconnaissance de la corrélation entre ces actions.

Par contre, la grande diversité d'activités et de responsabilité au sein de l'arrondissement, de la Ville de Montréal, tout comme de relations avec les partenaires, favorise le travail d'équipe et une collaboration de multiples unités d'affaires est souvent nécessaire pour réaliser la plupart des actions.

Au mois de septembre 2014, l'arrondissement effectuait un *changement* de structure administrative. Le porteur responsable de chaque action identifié au plan peut être différent de celui présenté à la version précédente. En plus du nom de la direction, des remaniements internes ont aussi été apportés. Le tableau suivant présente le nouveau nom des directions, ainsi que l'équivalent sous l'ancienne structure.


Légende des responsables retrouvés aux tableaux des pages suivantes

	<i>Nouvelle structure</i>	<i>Ancienne structure</i>
Élus	Le conseil d'arrondissement ou les membres assignés à une responsabilité particulière	Idem
DDTET	Direction du développement du territoire et des études techniques	DAUSE et une partie de la DTP et une partie de la DSA
DA	Direction d'arrondissement	DA et une partie de la DBA
DCSLDS	Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social	Idem
Corpo	Services corporatifs de la ville centre	
DSAG	Direction des services administratifs et du greffe	DSA et une partie de la DBA
DTP	Direction des travaux publics	Idem

La mission de chaque direction est présentée sur le site Web de l'arrondissement [ville.montreal.qc.ca/rdp-pat](http://ville.montreal.qc.ca/rdp-pat). On y retrouvera la description de :

- la Direction du [Développement du territoire et études techniques](#)
- la Direction de la [Culture, des sports, des loisirs et du développement social](#)
- la Direction des [Services administratifs et du greffe](#)
- la Direction des [Travaux publics](#)

## Légende

Les cases grisées  indiquent l'année de réalisation prévue, tandis que le « ✓ » indique que l'action a été réalisée. Les approches portées en continu au cours des années sont identifiées par le signe « ▷ ».



AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS



PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES



AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS, DES ESPACES VERTS ET DE L'ACCÈS AUX RIVES



ÊTRE SOLIDAIRE, ÉQUITABLE ET ASSURER LA RELÈVE



CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 21 DE LA CULTURE DU QUÉBEC



LE GRAND RASSE

**ORIENTATION**

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

**→ OBJECTIF**

Réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990

**Quelques réalisations 2014**

- Installation de supports à vélos au Centre aquatique de RDP, à la piscine Alexis-Carrel et dans les parcs Ernest-Rochelleau, Armand-Bombardier, Germaine-Casabon, Pierre-Payet.
- Les véhicules dorénavant achetés sont munis d'un coupe-moteur.

**Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à :**

		2013	2014	2015
<b>Élaborer et mettre en œuvre un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise</b>				
1	Participer à la mise en œuvre du plan de réduction des émissions des GES par une collaboration avec la Direction de l'environnement.	DTP	▷	▷
<b>Réduire la dépendance à l'automobile</b>				
2	Appliquer un processus d'acceptabilité sociale permettant de présenter les paramètres de développement et d'assurer une compréhension des intervenants pour que les projets des secteurs faisant l'objet d'une planification détaillée soient novateurs et répondent aux exigences.	DDTET	▷	▷
3	Participer aux travaux du comité « Saines habitudes de vie » de Pointe-aux-Trembles dont l'un des objectifs est le transport actif (par exemple, la marche ou l'utilisation du vélo).	DCSLDS	▷	▷
4	Intervenir auprès des promoteurs pour favoriser le développement en harmonie avec les liens cyclables et les points d'intérêts (écoles, parcs, centres communautaires, pôles commerciaux, pôles d'emplois).	DDTET	▷	▷
5	Produire une analyse spécifique lors du regroupement des employés municipaux à la future Maison du citoyen afin de poursuivre l'implantation de mesures incitatives de transport durable dans les déplacements d'affaires des employés.	DDTET		

		2013	2014	2015
6	Installer de nouveaux supports pour vélos aux installations municipales accédées tant par les employés que par les citoyens pour faciliter l'adhésion au transport actif.	DDTET	✓	
7	Confectionner un Plan local de déplacement pour soutenir les projets du Plan de transport de la Ville se réalisant sur le territoire de l'arrondissement (reporté en 2016). Un plan d'action d'apaisement de la circulation, une composante du plan local de déplacement, sera amorcé.	DDTET		
<b>Réduire les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments existants et des nouveaux bâtiments</b>				
Mettre en œuvre les mesures sur l'énergie de la politique de développement durable dans les édifices municipaux :				
8	en valorisant les critères LEED-Argent lors de rénovations majeures telles que la <i>Maison du citoyen</i>	DDTET		
9	en valorisant les critères LEED-Argent lors de rénovations majeures telles que l'aréna Rodrigue-Gilbert (2015-2016)	DDTET		
10	en valorisant les critères LEED-Or lors de la construction d'un bâtiment neuf de plus de 500 m <sup>2</sup> tel que le nouveau <i>Clos de voirie</i> (2017).	DDTET		
<b>Augmenter la performance environnementale du parc de véhicules conventionnels</b>				
11	Privilégier l'acquisition de véhicules écoénergétiques lors du remplacement de la flotte des véhicules.	DTP	▷	▷
12	Analyser la faisabilité et l'efficacité d'installer un coupe-moteur lors de l'achat de nos prochains véhicules.	DTP	✓	
13	Analyser la possibilité de convertir des véhicules pour ne plus utiliser de l'énergie fossile comme type de carburant.	DTP		
<b>Participer à des campagnes de sensibilisation aux changements climatiques</b>				
14	Participer à d'autres campagnes publiques de sensibilisation aux changements climatiques, telles que le « Programme feu-vert », « En ville sans ma voiture » et « Une heure pour la terre ».	DA	▷	▷



## ORIENTATION

ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS

## → OBJECTIF

**Réduire de 25 % le solde migratoire entre Montréal et la banlieue d'ici 2012, en s'adressant principalement aux Montréalais de 25 à 44 ans qui quittent la ville chaque année**

<sup>1</sup> Cet objectif provient de la politique familiale 2008-2012. L'échéance sera prochainement révisée

### Quelques réalisations 2014

- Inauguration de la place du Village-de-la-Pointe-aux-Trembles.
- Révision de la réglementation concernant le zonage.
- Ajout de deux nouvelles activités d'aquaspinning et d'aquazumba.
- Dépôt du premier plan d'action Québec en forme pour RDP.
- Inauguration de deux pistes de danse semi-couvertes extérieures au parc Saint-Jean Baptiste et au parc Dollard-Morin.
- Mesures d'apaisement aux coins de Éva-Circé/André-Ampère et de Perras/René-Masson.
- Participation à la mise sur pied d'un service de taxi collectif permettant de rejoindre les gares du train de l'est.
- Plantation de 545 arbres.
- Présence d'un nouveau kiosque des bibliothèques au Rendez-vous horticole.
- Maintenant 29 établissements certifiés Qualité famille.

### Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à :

#### Soutenir un développement résidentiel adapté aux besoins des familles qui soit abordable, sain et écologique

		2013	2014	2015
15	Réviser progressivement la réglementation afin d'intégrer les éléments contribuant au développement résidentiel adapté aux besoins des familles, tels que la diminution des stationnements en façade, le verdissement, les liens à réaliser avec les voies cyclables, les parcs, les accès aux transports actifs et collectifs.			
		DDTET		
16	Optimiser l'utilisation de l'épandage de sel en évitant le gaspillage et en assurant une sécurité des citoyens.			
		DTP		



## Aménager des quartiers durables

		2013	2014	2015	
17	Favoriser le maillage des logements sociaux et communautaires lors du processus d'acceptabilité sociale, afin d'encourager l'essor de la mise en commun des ressources et d'inciter à la cohabitation entre le privé et le communautaire.	DDTET	▷	▷	▷
18	Promouvoir le développement durable auprès des partenaires en assurant une veille de la cohérence des travaux effectués par le milieu avec les travaux de l'arrondissement.	DDTET	▷	▷	▷
19	Promouvoir la venue de projets résidentiels dans l'arrondissement.	DDTET	▷	▷	▷
20	Assurer un parcours sans obstacle par la mise en œuvre du Plan d'action sur l'accessibilité universelle : <ul style="list-style-type: none"> <li>à l'extérieur du centre aquatique Rivière-des-Prairies;</li> <li>au Centre Roussin;</li> <li>à la Maison Pierre-Chartrand (du Bon temps).</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>à la bibliothèque/maison de la culture de Pointe-aux-Trembles;</li> <li>Pavillon des baigneurs, de la piscine et de la pataugeoire du parc Saint-Georges.</li> </ul>	DCSLDS Corpo	✓		
21	Réaliser un premier tronçon du boulevard Saint-Jean-Baptiste (entre les rues René-Lévesque et Forsyth) comportant une voie cyclable, des espaces de verdissement supplémentaires et l'élargissement des trottoirs pour assurer la continuité de l'axe nord-sud de l'arrondissement afin de favoriser un transfert modal vers les modes de déplacement actifs.	Corpo DDTET		✓	
22	Promouvoir les saines habitudes de vie et valoriser le sport et le loisir par le biais, entre autres, du soutien apporté aux organismes, de l'organisation de la Journée nationale du sport et de l'activité physique, le développement d'une programmation dans les parcs et espaces publics.	DCSLDS	✓	✓	
23	Mettre en place un comité de travail « Municipalité active ».	DCSLDS			
24	Réaliser la phase 1 du projet de développement urbain du <i>Quartier de la Gare</i> à Pointe-aux-Trembles.	DDTET			
25	Réaliser le premier tronçon du prolongement du boulevard Maurice-Duplessis afin de favoriser l'accès à la future gare du train de l'est. Le premier des trois tronçons est complété. L'action vise maintenant à compléter le projet complet pour 2016.	Corpo DDTET		✓	
26	Revitaliser le boulevard Gouin.	DDTET			

		2013	2014	2015	
<b>Apaiser la circulation</b>					
27	Analyser systématiquement, lors de tous travaux de réfection, l'aménagement de la rue pour y intégrer des mesures d'apaisement de la circulation, des aménagements favorisant les déplacements actifs ainsi que des mesures de verdissement.	DTET	▷	▷	▷
28	Travailler activement avec la STM afin de s'attaquer au problème de la desserte en transport collectif.	Élus	▷	▷	▷

### Contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur

29	Planter annuellement un minimum de près de 300 arbres.	DTP	✓	✓	
30	Réviser progressivement la réglementation afin d'intégrer les éléments contribuant au verdissement et à la lutte aux îlots de chaleur principalement pour les nouveaux projets d'aménagement et de développement applicables, par exemple, aux aires de stationnement, aux toits et terrasses, aux nouveaux lotissements, aux domaines public et privé, etc.	DDTET			
31	Poursuivre le programme des jardins communautaires, en améliorer la promotion et viser une pleine occupation.	DCSLDS	✓	✓	
32	Assurer la tenue du marché public.	DCSLDS	✓	✓	
33	Créer un <i>Rendez-vous horticole RDP-PAT</i> (conférences, kiosques, réseautage, échanges de semences et semis, etc.).	DCSLDS	✓	✓	
34	Poursuivre le concours d'embellissement dans les quartiers résidentiels et industriels.	DA	✓	✓	
35	Être attentif aux besoins exprimés par les citoyens en ce qui concerne l'agriculture urbaine et tenir compte des recommandations de l'Office de consultation publique.	DCSLDS	✓	✓	





### Valoriser Montréal comme milieu de vie familial

		2013	2014	2015	
36	Implanter des aménagements familles dans les immeubles municipaux le permettant (existants ou à construire).	DDTET	✓	✓	
37	Distribuer les publications du loisir par l'entremise des écoles primaires pour favoriser une meilleure diffusion de toutes les activités et de tous les services offerts aux familles.	DCSLDS	✓	✓	
38	Poursuivre la tenue de la programmation estivale favorisant ainsi l'occupation et l'animation des espaces publics.	DCSLDS	✓	✓	
39	Poursuivre le soutien dans la réalisation des événements publics.	DCSLDS	✓	✓	
40	Réaménager pour rajeunir et mettre à niveau : <ul style="list-style-type: none"> <li>le terrain de Bocce au parc Dollard-Morin</li> <li>la clôture du terrain de pétanque au parc Saint-Jean-Baptiste;</li> <li>les aires de jeux aux parcs François-Labernade, Pierre-Payet, St-Marcel, Ernest-Rocheleau, Marie-Cardinal, Roy / 40<sup>e</sup> av.</li> <li>les aires de jeux au parc Du Colombier</li> </ul>	DTP	✓		✓
	<ul style="list-style-type: none"> <li>le parc Claudine-Vallerand</li> <li>l'abri des annonceurs au parc Clémentine-de la Rousselière</li> <li>le parc Doris-Lussier</li> <li>de plus, un entretien particulier est assuré pour les terrains de soccer en préparation de réaménagements futurs.</li> </ul>	DDTET			
41	Aménager une piste de BMX de calibre régional au parc de la polyvalente de Pointe-aux-Trembles.	DDTET			
42	Aménager un terrain de dekhockey au parc Alexis-Carrel.	DDTET			
43	Réaménager la piscine Alexis-Carrel.	DDTET		✓	
44	Poursuivre le soutien à la réalisation des fêtes de la famille.	DCSLDS	✓	✓	



**ORIENTATION**

**PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES**

**→ OBJECTIF**

**Réduire de 15 % la production d'eau potable d'ici 2015 par rapport à l'an 2000**

**Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à :**

		2013	2014	2015
<b>Planter des mesures de réduction à la source</b>				
45	Favoriser les comportements écoresponsables au sein des directions par la relance d'une démarche interne.	DSAG	▷	▷
<b>Améliorer l'efficacité d'usage de l'eau potable</b>				
46	Installer des compteurs d'eau dans les commerces et les industries afin d'optimiser la consommation d'eau dans les bâtiments.	Corpo (DGSRE) DDTET		
47	Remplacer les réservoirs d'eau des urinoirs à vidange automatique aux arénas lors de rénovations majeures (aréna Rodrigue-Gilbert en 2015-2016 et René-Masson en 2017-2018).	DDTET		



**ORIENTATION**

**PRATIQUER UNE GESTION  
RESPONSABLE DES RESSOURCES**

**→ OBJECTIF**

**Améliorer la qualité des eaux de  
ruissellement qui se déversent dans les  
cours d'eau**

**Quelques réalisations 2014**

- « Opération gouttière » menée par l'éco-quartier auprès de 778 résidences afin d'analyser les mesures qui pourraient être mises en œuvre pour dévier des égouts un maximum d'eau de pluie captée par les toits.
- Démarche de sensibilisation à la bonne gestion de l'eau menée par l'éco-quartier auprès de 651 résidents et 28 responsables des ICI.

**Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à :**

		2013	2014	2015
<b>Implanter des mesures de réduction à la source</b>				
48	Intégrer des infrastructures vertes de captage, de rétention et d'infiltration (dont les milieux humides) dans les projets de développement résidentiels de la rue Sherbrooke et de la 81 <sup>e</sup> Avenue.	DDTET	▷	▷
<b>Favoriser le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie à la source</b>				
49	Réviser progressivement la réglementation afin d'intégrer les éléments contribuant à la captation, à la rétention et l'infiltration des eaux de pluie à la source.	DDTET		
<b>Prévenir et corriger les raccordements inversés contaminant le réseau d'égout pluvial</b>				
50	Réaliser les travaux de la première phase et assurer l'analyse des autres secteurs.	Corpo (DGSRE) DDTET	✓	✓

## ORIENTATION

PRATIQUER UNE GESTION  
RESPONSABLE DES RESSOURCES

## → OBJECTIF

**Récupérer 80 % des matières recyclables et organiques, des RDD, des résidus de CRD et des encombrants d'ici 2019, comme le stipule le plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal**

RDD : Résidus domestiques dangereux  
CRD : Construction, rénovation, démolition

### Quelques réalisations 2014

- Plus de 150 tonnes de résidus alimentaires récupérées grâce à plus de 5000 contenants distribués aux citoyens.
- Plus de 1 200 tonnes de résidus de construction, de rénovation ou de démolition détournées des sites d'enfouissement.

### Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à :

		2013	2014	2015
<b>Implanter des mesures de récupération et de valorisation</b>				
51	Poursuivre l'offre de composteurs et de formations sur le compostage, entre autres, dans les jardins communautaires.	DTP	✓	✓
52	Poursuivre le détournement des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) de l'élimination en les acheminant vers des centres de traitement et de valorisation.	DTP	✓	✓
53	Favoriser l'augmentation de la récupération et du traitement des résidus alimentaires.	DTP	✓	✓
<b>Tenir des événements écoresponsables</b>				
54	Sensibiliser les promoteurs tenant des événements sur le domaine public à la gestion responsable d'événements.	DCSLDS	▷	▷



La charpente et les escaliers intérieurs de la future Maison du citoyen après le retrait de l'amiante, du plomb et du mercure.



L'escalier ornemental, élément architectural important, sera mis en valeur lors de la rénovation de la future Maison du citoyen.





## ORIENTATION

AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS, DES ESPACES VERTS ET DE L'ACCÈS AUX RIVES

## → OBJECTIF

**Améliorer les infrastructures vertes et bleues à Montréal en faisant passer la canopée de 20 à 25 % d'ici 2025 par rapport à 2012**

### Quelques réalisations 2014

- Obtention de sources de financement supplémentaires pour la réalisation de la plage de l'Est.
- Aménagement sobre avec bancs entre la 32e Avenue et la 34e Avenue le long du fleuve Saint-Laurent afin de profiter des vues.

### Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à :

**Offrir aux résidants des ouvertures sur les deux cours d'eau de l'arrondissement tout en protégeant les milieux riverains**

		2013	2014	2015
55	Réaliser le projet de la plage de l'Est, tiré du Plan bleu vert (2017).	DDTET		
56	Créer des pôles d'activités écologiques et récréatifs sur les rives du fleuve Saint-Laurent entre la 31 e Avenue et la 52e Avenue (action prioritaire 3 du Plan bleu vert) – Installer une passerelle et un quai à la rampe de mise à l'eau près de la 36e Avenue.	DDTET		
57	Aménager l'accès au quai de la navette du parc Marcel-Léger.	DDTET		



ÊTRE SOLIDAIRE, ÉQUITABLE ET  
ASSURER LA RELÈVE

**Améliorer la cohésion sociale et favoriser  
l'engagement citoyen**

#### Quelques réalisations 2014

- Soutien financier pour poursuivre la concertation locale en développement social, les quatre projets des Alliances pour la solidarité, les deux projets en prévention de l'adhésion des jeunes aux gangs de rue, les deux projets en relations interculturelles, le programme de prévention de la criminalité et un nouveau projet d'intervention du milieu.
- Participation à une quarantaine d'instances de concertation.
- Contribution financière de près de 1,7 M\$ remise aux 17 organismes partenaires. Un soutien immobilier d'une valeur de près de 3,8 M\$ effectué par le biais de prêt d'installations municipales à 75 organismes.
- Conférence de presse sur le concours de design de la plage de l'Est, une soirée d'information sur le bassin de rétention Marc-Aurèle Fortin, une assemblée de consultation sur la revitalisation du boulevard Gouin.
- Deux consultations publiques pour le projet de réaménagement de la rue Sherbrooke.
- Mise en place de la Webdiffusion des séances du conseil d'arrondissement en direct et en différé via le site Web.
- 160 laissez-passer culturels distribués gratuitement.

#### Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à :

**Être solidaire : se préoccuper non seulement des  
générations futures, mais également des conditions de vie  
de nos contemporains**

		2013	2014	2015
58	Maintenir les projets en développement social, entre autres, en matière de concertation locale, relations interculturelles, lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et la prévention de l'adhésion des jeunes aux gangs de rue, à la délinquance et à la criminalité.	DCSLDS	✓	✓
59	Favoriser les collaborations, soutenir les partenaires et assurer une présence dans les concertations locales.	DCSLDS	✓	✓
60	Réaliser et promouvoir la tenue de consultations et d'assemblées publiques.	DA	✓	✓
61	Publiciser la réalisation ou l'exploit de gens d'ici par la tenue de livre d'or.	DA	✓	✓

		2013	2014	2015	
62	Améliorer la signalisation extérieure des installations et établissements de service.	DDTET	✓	✓	

63	Faire davantage connaître les bonnes pratiques et les mesures prises par l'arrondissement pour inciter l'engagement citoyen par l'utilisation de médias de communication traditionnels ou non traditionnels.	DA	▷	▷	▷
----	--	----	---	---	---

**Être équitable : lutter contre la pauvreté, l'exclusion et les discriminations, favoriser l'accès à l'éducation et à l'emploi et militer en faveur du respect des diversités**

64	Étendre le service Internet sans fil gratuit pour les citoyens dans diverses installations municipales et espaces publics.	DSAG	✓		
----	--	------	---	--	--

65	Poursuivre le programme Accès-loisirs.	DCSLDS	✓	✓	
----	--	--------	---	---	--



**Assurer la relève : assurer le renouvellement et la pérennité de chacun des secteurs d'activité par la formation, les programmes de mentorat et de stages, le maintien, le développement et l'exportation de l'expertise et de l'engagement des employés**

66	Accueillir des stagiaires et participer au programme de stage « Le parrainage professionnel ».	Toutes les directions	✓	✓	
----	--	-----------------------	---	---	--

67	Allouer une portion du budget à la formation interne.	Toutes les directions	✓	✓	
----	---	-----------------------	---	---	--

CONTRIBUER À LA MISE EN  
ŒUVRE DE L'AGENDA 21 DE LA  
CULTURE DU QUÉBEC

**Assurer l'action culturelle dans une  
perspective de durabilité**

#### Quelques réalisations 2014

- Reconduction du partenariat avec l'Atelier d'histoire de la PAT.
- Présence à la "table 6-11 ans", à la table de "la petite enfance" et aussi à celle « les aînés de RDP », au comité « PAÉLÉ (Programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture dans les milieux défavorisés) » et au comité « 123 GO ».
- Participation de la bibliothèque de PAT au salon « Activado ».
- Première accréditation de la scène éco-responsable de la maison de la culture de PAT.
- Projet « La parole aux ados », première phase des projets « Idéogrammes », « Ici avant, ensuite et maintenant » et « vague de cirque, vague de clowns ».
- Réalisation d'une murale au parc Saint-Jean-Baptiste.
- Treize résidences en théâtre, danse, humour, chant, cirque et peinture.
- Dernière phase du projet « Je parcours l'histoire de mon quartier ».
- Présentation de l'exposition « Haïti et Montréal ».
- Expositions « Place aux Pointeliers », para-scolaire, « Manifeste pour la relève », projets « Nos amours en spectacle », « création citoyenne ».
- Ajout de deux pianos publics, installation collective citoyenne en tricot, projet artistique en photographie, une quarantaine d'activités dans le cadre du Festival Montréal joue, projet « Vingt ans de danse intégrée au Québec », exposition « Le courage » et « En terre prairivoise ».

#### Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à :

		2013	2014	2015
	<b>Assurer l'action culturelle dans une perspective de durabilité</b>			
68	Maintenir le niveau actuel de gratuité des services dans les maisons de la culture et les bibliothèques.	DCSLDS	▷	▷
69	Soutenir les sociétés d'histoires locales en vue d'assurer la pérennité et la mise en valeur de leurs archives.	DCSLDS	▷	▷
70	Assurer la présence (expertise et coordination) des bibliothèques de l'arrondissement aux instances de concertation portant sur la réussite scolaire et l'éveil à la lecture.	DCSLDS	▷	▷

		2013	2014	2015
71	Participer au projet-pilote "Scène éco-responsable" afin de mesurer l'empreinte écologique d'événements culturels dans les maisons de la culture de l'arrondissement et d'établir un plan d'action visant à améliorer les pratiques et les comportements.	DCSLDS	✓	
<p><b>Favoriser l'accessibilité à la culture ainsi que la participation à la vie culturelle de l'arrondissement aux citoyennes et citoyens</b></p>				
72	Réaliser deux projets de médiation culturelle par année comportant un volet favorisant la participation citoyenne.	DCSLDS	✓	✓
73	Réaliser un projet culturel en fonction des zones défavorisées de l'arrondissement.	DCSLDS	✓	✓

*Les activités de médiation culturelle sont des initiatives qui créent une opportunité de rencontres et d'échanges personnalisés favorisant l'apprentissage et l'appropriation de la culture par les clientèles les plus éloignées de l'offre culturelle professionnelle. Ces actions mettent l'accent sur un travail de contact et permettent de faire le pont entre le citoyen et l'activité culturelle.*

**Valoriser le rôle et la présence des créateurs et des artistes professionnels de toutes disciplines artistiques en soutenant la diffusion, l'incubation et la médiation culturelle**

74	Réaliser un minimum de deux projets d'artistes en résidence par année dans les maisons de la culture et les bibliothèques.	DCSLDS	✓	✓
<p><b>Mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel de l'arrondissement, assurer sa pérennité et son accessibilité</b></p>				
75	Réaliser une étude de mise en valeur du patrimoine et un concept muséologique du Vieux-Pointe-aux-Trembles.	DCSLDS		
76	Concevoir un projet de parcours patrimonial à l'échelle de l'arrondissement.	DCSLDS		

		2013	2014	2015	
<b>Favoriser la réalisation de projets contribuant au dialogue interculturel tout en valorisant l'apport des communautés culturelles</b>					
77	Développer la réalisation de projets contribuant au dialogue interculturel au sein des quartiers.	DCSLDS	✓	✓	
<b>Soutenir et mettre en place des initiatives valorisant l'expression de l'identité et de la citoyenneté et permettant le développement de la communauté</b>					
78	Initier annuellement trois projets portant sur l'expression de l'identité locale avec les citoyens.	DCSLDS	✓	✓	
79	Assurer la présence des artistes de l'arrondissement à un seuil de 35 % dans les expositions des maisons de la culture.	DCSLDS	✓	✓	
<b>Consolider le rôle des bibliothèques en tant que milieux de vie et lieux d'accessibilité au savoir, aux lettres, aux arts et à la culture, ainsi qu'aux réalités numériques dans le contexte de l'économie du savoir</b>					
80	Actualiser l'avant-projet en matière des services de bibliothèques en lien avec le programme de subventions RAC de la ville centre.	DCSLDS			



**Valoriser et favoriser l'implication et la participation citoyenne dans les processus d'élaboration des orientations et du développement des services**

		2013	2014	2015
81	Élaborer des outils de consultation de la population dans le cadre de la réalisation des projets de la future maison de la culture de Rivière-des-Praires, du développement des services de bibliothèques de l'arrondissement et des services en patrimoine et culture dans le cadre de la revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles.	DCSLDS	✓	
82	Poursuivre la tenue du projet « Le jardin des possibles ».	DCSLDS	✓	



**Miser sur la médiation culturelle et le loisir culturel comme lieux d'apprentissage et d'épanouissement pour toutes les citoyennes et tous les citoyens**

83	Réaliser un projet de médiation culturelle relatif aux communautés culturelles.	DCSLDS	✓	✓
84	Initier un nouveau projet de loisir culturel via le programme innovation et inclusion.	DCSLDS		
85	Confection d'un plan d'action en loisir culturel.	DCSLDS		
86	Poursuivre le soutien à la réalisation des festivités printanières.	DCSLDS	✓	✓

**Favoriser l'accès des familles aux lieux culturels et améliorer l'accès des groupes défavorisés à la culture**

87	Réaliser un projet culturel en fonction des zones défavorisées de l'arrondissement.	DCSLDS	✓	✓
----	---	--------	---	---

## VOLET CULTUREL

## → OBJECTIF

CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA 21 DE LA CULTURE DU QUÉBEC

**Assurer une plus grande présence de la culture dans les projets de développement de l'arrondissement**

### Quelques réalisations 2014

- Installation de l'œuvre d'art public et mise en place d'une programmation culturelle sur la place du Village-de-la-Pointe-aux-Trembles.
- Poursuite des six croisières patrimoniales sur le fleuve.
- Mise en place des navettes fluviales Varennes-PAT-Repentigny (225 départs).
- Ouverture de la Maison Antoine-Beaudry pour 10 jours supplémentaires.
- Projets « L'Atelier » et « Entre l'écriture et le jeu » pour près de 2000 élèves.

### Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à :

		2013	2014	2015
	<b>Assurer une plus grande présence de la culture dans les projets de développement de l'arrondissement</b>			
88	Contribuer à l'amélioration d'une culture organisationnelle multidisciplinaire et inter-directions en misant sur la culture comme un des catalyseurs et fondements essentiels des projets de développement de l'arrondissement.	DCSLDS	▷	▷
89	Contribuer à l'implantation de la notion de quartier culturel dans tous les projets de développement et d'aménagement urbain de l'arrondissement.	DCSLDS	▷	▷
90	Contribuer au développement d'une vision englobante et intégrée du patrimoine de l'arrondissement et arrimer la dimension culturelle au projet de mise en valeur des berges (2014).	DCSLDS	▷	▷
91	Poursuivre la programmation des maisons de la culture et des bibliothèques en favorisant des activités mettant en valeur le patrimoine naturel de l'arrondissement.	DCSLDS	▷	▷

		2013	2014	2015	
92	Promouvoir les objectifs de Montréal Ville de design dans les projets de développement de l'arrondissement (2015).	DCSLDS	▷	▷	▷
93	Assurer la présence active de la culture au sein des instances de concertation communautaire et des tables de développement social de l'arrondissement.	DCSLDS	▷	▷	▷
<p><b>Améliorer la qualité culturelle du cadre de vie par une mise en valeur judicieuse du patrimoine, par la qualité du design et de l'architecture, et par la valorisation des paysages distinctifs de l'arrondissement</b></p>					
94	Assurer la réalisation du volet de mise en valeur du patrimoine dans le projet de revitalisation du Vieux-Pointe-aux-Trembles.	DCSLDS			
95	Réaliser un projet de médiation culturelle portant sur le patrimoine.	DCSLDS	✓		
<p><b>Accroître les interventions et les projets en art public notamment dans les bibliothèques, les maisons de la culture et sur le domaine public</b></p>					
96	Réaliser un projet d'art public sur le domaine public dans le cadre de la place du Village-de-la-Pointe-aux-Trembles.	DCSLDS		✓	
97	Favoriser les initiatives d'OBNL locaux pour le développement de l'offre de service sur le territoire en partenariat avec l'arrondissement.	DCSLDS	✓	✓	





CONTRIBUER À LA MISE EN  
ŒUVRE DE L'AGENDA 21 DE LA  
CULTURE DU QUÉBEC

**Bonifier la vie culturelle de proximité**

#### Quelques réalisations 2014

- Poursuite du partenariat « L'Art d'école ».
- Création d'un nouveau spectacle du Théâtre Le clou avec la participation des élèves du premier et deuxième secondaire.

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles s'engage à :

		2013	2014	2015
<b>Bonifier la vie culturelle de proximité</b>				
98	Consolider et développer le partenariat « L'art d'école » avec les 13 écoles primaires du territoire de l'arrondissement (2014).	DCSLDS	▷	▷
99	Développer un partenariat formel d'accessibilité à la culture dans le cadre scolaire avec les trois écoles secondaires publiques du territoire de l'arrondissement (2014).	DCSLDS	▷	▷
<b>Assurer le rattrapage en matière de services en culture et bibliothèques par la réalisation de projets d'infrastructures de proximité soit la construction de la maison de la culture de Rivière-des-Prairies et l'ajout de points de services de bibliothèques.</b>				
100	Réaliser le projet de la nouvelle maison de la culture de Rivière-des-Prairies (2016).	DDTET		
101	Réaliser la rénovation de la bibliothèque de Rivière-des-Prairies (2016).	DDTET		
102	Implanter deux nouveaux points de service de bibliothèques sur le territoire de l'arrondissement (2017-2018).	DDTET		



Éditeur Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles  
ISBN 2-923135-91-1 (3<sup>e</sup> édition, 2015)  
ISBN 2-923135-77-6 (1<sup>re</sup> édition, 2012)  
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012

Coordination : Pierre Mongrain, conseiller – analyse et contrôle de gestion  
Direction du développement du territoire et des études techniques

Publié par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Photographies : Ville de Montréal et arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

